

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**F**édération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre

MAISON DES SPORTS  
C.D.A.  
Pétanque & Jeu Provençal

4 Rue de Refembre  
03000 MOULINS  
Tél / Fax 04 70 46 08 74  
e-mail : cd03@petanque.fr

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 FEVRIER 2020**

### **ORDRE DU JOUR :**

- Mot de Bienvenue
- Rapports des commissions
- Infos Région
- Nouveaux Règlements
- Résultats Championnats
- Délégations
- Audit Arbitres
- Questions Diverses

### **Absents excusés**

Annie Allier, Patrick Hernandez

**Présents :** Noël Bautista-Duran, Guy-Noël Chevallier, Roger Dreure, Roland Fradin, Michaël Friaud, Elisabeth Gougat, Joël Govignon, Joëlle Guillaumin, Pascal Jaunet, Didier Levieux , Roger Malbec, Michèle Nowak, Xavier Nyffenegger, Jean- Pierre Raulin.

### **Mot de Bienvenue**

Lors de ce dernier séminaire de son mandat, Joël espère que cette journée de travail sera productive et efficace ; chaque responsable de commission ayant préparé l'année à venir.

### **Rapports des Commissions**

#### **• DISCIPLINE**

La commission s'est réunie le 7 février avec 6 membres présents.

Les modifications du Code de Discipline et Sanctions ont été examinées et seront appliquées en 2020.

Le code de discipline est consultable sur le site FFPJP.

Plusieurs affaires ont été traitées au cours de l'année et les sanctions prises sont celles du code de discipline 2019.

Joël a reçu, en courrier ordinaire, une lettre d'une personne demandant une remise de peine, irrecevable car d'une part le courrier doit parvenir au CDA en recommandé avec accusé de réception et d'autre part la demande est prématurée.

Didier Levieux fera une réponse à cette personne.

- **ARBITRAGE**

Le 16 Novembre a eu lieu une formation à Moulins, seule une vingtaine de personnes s'est déplacée.

A l'examen d'arbitres le 19 janvier 2020, 42 inscrits, 33 sont venus, 13 candidats sur 33 sont admissibles à la pratique dont 2 filles.

Michaël Friaud demande aux responsables d'arbitres d'être vigilants notamment sur le règlement avant de savoir mesurer.

La moyenne de 13/20 a dû être baissée à 11.5 selon la décision de la Fédération.

(Pour info seulement 2 auraient été reçus dans l'Allier)

Le secteur de Vichy compte donc 8 stagiaires, celui de Montluçon 2, celui de Moulins 2 et celui de Centre-Allier 1.

Les 13 candidats ont été conviés le 8 février à Moulins, Michaël leur a expliqué le rôle d'un arbitre et le règlement.

Ils vont officier en binôme tout le long de l'année.

Julien Mantin n'a pas été validé comme arbitre régional.

Le 15 février a eu lieu la réunion de commission des arbitres et Michaël regrette que la plupart des responsables arbitres de secteurs aient déjà fait leur réunion sauf Montluçon qui l'a programmée ce jour.

Il invite les responsables arbitres à programmer une 2<sup>ème</sup> réunion pour leur donner les infos.

Lors de cette réunion du pool arbitres Michaël a insisté sur le rapport d'incident qui peut être rédigé par toute personne licenciée ou non, le graphiqueur, la personne qui tient la buvette... Le rapport est transmis au président du Comité.

Concernant le rapport d'arbitre, celui-ci doit utiliser le modèle préconisé par la Fédération et le transmettre au président du Comité. L'adresse de l'arbitre est celle du Comité et non la sienne.

Tout rapport d'incident dépend du code pénal et donc susceptible d'être lu dans un tribunal, à ce titre ce rapport doit être parfaitement rédigé et si possible sur l'ordinateur.

Concernant l'inscription à un concours, l'attestation de demande de licence n'est plus valable et ne sera plus délivrée par le comité.

En cas d'absence de licence, si le licencié est dans la base « Gestion Concours » pas de problème, il paie une amende de 10€ et peut jouer en présentant une pièce d'identité.

Un imprimé existe, une partie pour le CDA et l'autre pour le joueur qui ne paie qu'une seule fois dans le cas d'un national par exemple.

Ces 10 € sont reversés par le Club au CDA et attribués à la commission des Jeunes.

Si le joueur est en possession d'un dépôt de plainte pour vol, il ne paie pas l'amende, c'est le seul cas.

Il est donc très important d'effectuer les concours sur le logiciel fédéral « Gestion Concours ». Lors d'un concours effectué manuellement, le joueur qui n'a pas de licence ne peut pas jouer.

Michaël nous présente le calendrier des championnats. Voir en annexe

Finale CDC à Montmarault le 11 octobre 2020.

Michaël, ne se représentant pas en novembre 2020 lance un appel pour le remplacer, sans succès pour l'instant.

- **AUDIT ARBITRAGE**

Une réunion d'informations présidée par Patrick Grignon a eu lieu le 1<sup>er</sup> février à La Talaudière pour la région AURA à laquelle ont assisté Jean-Pierre Raulin, Michaël Friaud et Didier Levieux.

**Mise en place du Tronc Commun à partir de 2021:**

- Journée d'information payante (60€) pour les postes d'arbitre, graphiqueur, délégué et éducateur BF1 et BF2.

A l'issue de cette journée le licencié choisit le poste qui l'intéresse.

Il sera convoqué pour une formation (payante) d'une durée d'1 jour ou 2, passera une évaluation sous forme de QCM et validera son examen.

Le tronc commun sera obligatoire à la Pétanque à partir de 2021, il existe depuis quelques années dans les autres fédérations de sport.

La Fédération donnera de plus amples explications plus tard...

Pour toute personne qui souhaite s'investir au comité, il va falloir penser au Tronc Commun pour certaines fonctions.

Il faut attendre le 2<sup>ème</sup> semestre pour en savoir plus car pour l'instant le Tronc Commun n'existe que pour les BF1 ou BF2.

Le quota d'arbitres dans les clubs va être revu, le projet sera divulgué au cours du prochain semestre 2020.

Toute question doit être posée au Comité Départemental et en aucun cas directement à un membre de la Fédération. Chacun doit passer par la voie hiérarchique.

En conclusion Michaël nous précise que l'Allier est le seul département à avoir un budget Formation.

Les arbitres sont informés, voire formés.

La commission Arbitrage est structurée avec un responsable départemental et 1 responsable par secteur. Ce qui n'est pas le cas dans les départements du territoire.

- **FINANCES ET BUDGET**

Jean-Pierre Raulin nous présente la situation financière au 11/02 :

Compte Courant :	39112.32 €
Livret A Association :	77647.60 €
Livret Association :	3411.85 €
Débit :	33198.59 €
Crédit :	59725.79 €
Résultat :	26527.20 €

98 clubs, toutes les affiliations sont réglées, y compris Mercy, nouveau club.

Le manuel est en équilibre, tous les clubs ont réglé la publicité.

Pubs facturées : 7470 €

Pubs Sponsor à encaisser : 780 €

Facture Vidal : 8123.50 €

- **Règlements et Textes Officiels**

La commission doit se réunir afin de modifier le règlement intérieur concernant les Coupes du Comité Féminin et Vétéran.

- **CDC**

**Vétéran** : 142 équipes en 2020, 132 en 2019

CA : 10 clubs pour 21 équipes (Arrêt pour Le Theil)

Montluçon : 13 clubs pour 22 équipes (identique à 2019)

Moulins : 20 clubs pour 47 équipes (2 nouveaux clubs Beaulon et la Fanny Paraysienne)

Vichy : 20 clubs pour 52 équipes (7 équipes de plus et 1 nouveau club Hauterive)

1<sup>ère</sup> rencontre le mardi 17 mars.

Patrick Hernandez souligne que cette compétition est très prisée et appréciée par les clubs et que les joueurs doivent respecter le règlement notamment pour les tenues.

**Féminin** : 27 équipes en 2020, 29 en 2019

**Senior** : 108 équipes en 2020, 110 en 2019.

Arbitres et délégués désignés ce jour (voir tableau en annexe)

Plus d'arbitre en division 3.

Les frais de déplacement des arbitres stagiaires seront pris en charge par le CDA.

Les arbitres des CDC sont pris en charge par le Comité, par contre les arbitres des CRC le sont par les clubs.

Les déplacements des délégués CRC sont indemnisés par la région.

En CDC Provençal, 4 clubs dont Bellerive sur Allier, Cusset, Moulins et Vallon en Sully.

Ils joueront le 7 mars au BCF.

Le 8 mars, après accord des 4 clubs, Moulins et Vallon disputeront leur match au BCF, Bellerive et Cusset se rencontreront à Bellerive.

- **COUPES**

- **Coupe de France** : 24 équipes (1 de moins qu'en 2019), 3 qui sortent de zone

Le tirage est fait.

1<sup>ère</sup> date de compétition : avant le 29 mars

2<sup>ème</sup> : avant le 28 juin

Cadrage : avant le 9 août

Qualification : avant le 18 août

- **Coupe du Comité** : 120 équipes en 2020, 74 en 2019

Le règlement pourrait changer l'an prochain, à savoir 1 équipe inscrite en CDC = 1 inscrite en Coupe du Comité pour chaque catégorie.

Vétéran : 28  
Féminin : 20  
Open : 72

Concours A :  
1<sup>er</sup> tour : avant le 29 mars  
2<sup>ème</sup> : 7 juin  
Cadrage : 5 juillet  
8<sup>ème</sup> : 2 août  
¼ : 30 août  
½ : 30 septembre

Voir le site pour les dates des concours B et C.

Finale : 25 octobre à St Victor, 42 terrains

Les terrains doivent être de 12m x 3m et 4m aux extrémités.

Le carré d'honneur : 15m x 4m

- **JEUNES**

Réunion de la commission le 7 mars.

La commission doit être refondue, Laure Cuny ne répond plus aux mails.

Educnaute du 11 Janvier : 31 équipes de toute la France.

1 équipe de l'Allier perd dans le B en ½

1296.02 € dépensés, 2010.70 de recettes

Le comité a offert les coupes.

Différents sponsors ont contribué à cette journée dont Sport Com, La Cave Ygrandaise, le Lycée Jean Monnet d'Yzeure, MS Bouillot, Easy de St Hilaire, La Montagne, Leclerc, le Conseil Départemental, le Comité 03.

Des belles parties encadrées par Roger Dreure.

Reconduit le 16 Janvier 2021 sous réserve, en effet les licences n'étaient pas toutes validées au 11 janvier et cela pose problème au niveau assurance.

Educnaute a signé avec la Fédération jusqu'en 2024.

Pascal passe au calendrier des jeunes.

Les 2 BF2 seront sollicités pour la table de marque.

Triplette du 17 mai : le 1<sup>er</sup> en CdF et 4 équipes iront au régional le 30 mai à Reilhac dans le Cantal.

Masters le 5 Août à Montluçon

La commission doit être mieux structurée à l'avenir.

L'équipe Technique Départementale (ETD) qui n'existe pas actuellement dans l'Allier, gère le Tronc Commun.

Le tronc commun est une démarche personnelle.

Il faut s'inscrire en Septembre auprès de M. Wenger (membre de l'ETR) 60 € pour s'inscrire et 30 € pour le recyclage. Il faut avoir le PSC1.

Une discussion s'engage sur le remboursement des frais engendrés par les candidats. En effet des licenciés désirent passer le BF1 ou BF2 et arrêtent après une année. Quel retour sur investissement pour le Comité ?

Projet à présenter au Congrès pour vote :

Le tronc commun serait à la charge du candidat et le recyclage serait à la charge du CDA.

Actuellement 2 écoles de Pétanque sont labellisées, Le Montet et St Félix.

### • **FORMATION**

- Remise à niveau des arbitres le 16 novembre
- Examen des nouveaux arbitres supervisé par Michaël Friaud, Philippe Pautonier et Noël Bautista.
- Audit à La Talaudière

2020 sera une année blanche pour la formation arbitrale.

### • **FÉMININE**

La commission s'est réunie le 7 février 2020 à Moulins.

Pauline Chevallier et Noël Bautista sont excusés.

Etaient présentes Hélène Bertin, Ghislaine Daas, Elisabeth Gougat, Joëlle Guillaumin, Sabine Jacquet, Michèle Nowak, Lucette Sallot et Annie Wegrzyn.

Le but était de trouver un concours évènementiel pour les filles.

Il a été décidé de programmer un semi-marathon triplète mixte 2 filles et un garçon à Moulins au boulodrome des Chartreux le 15 Novembre 2020 limité à 32 équipes.

8 parties avec début à 8h30 et fin vers 20h.

Indemnisation pour toutes les équipes.

La restauration est à revoir avec le président de La Moulinoise.

Le comité valide la formule présentée.

Une prochaine réunion est programmée le 27 mars.

### • **INFOS REGION**

Une motion a été signée par tous les départements de la région AURA et les départements de l'Aquitaine pour le maintien des compétitions sur chaque territoire. La motion a été déposée à la fédération.

Une réunion s'est déroulée à Vichy le 6 février pour des Masters 35 ans à Vichy du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2020 ; y participaient Isabelle Grincourt, Claude Wenger, Jean-Pierre Jacquin.

Le dimanche serait réservé à la découverte de plusieurs disciplines dont la pétanque.

5000 compétiteurs attendus.

Le même jour une délégation de la fédération est venue visiter le futur site du CNP.

Etaient présents Joseph Cantarelli, Jean-Marie Marraux Trésorier Général, Corinne Vérola Secrétaire Adjointe et Xavier Grande, Directeur Administratif pour la FFPJP ; Joël Govignon,

Roger Malbec, Joëlle Guillaumin pour le CDA ; Max Larvaron ; Philippe Costelle, Directeur des Sports, Yvonic Ramis, Directeur Général des Services pour Vichy Communauté. Frédéric Aguiléra, Maire de Vichy, Président de Vichy Communauté et Vice-Président du Conseil Départemental est également venu le temps du déjeuner. Les membres de la Fédération ont été impressionnés devant les installations du Centre Omnisport. La décision appartient aux comités départementaux. Il reste 3 projets : Cabriès, Septèmes les Vallon et Vichy. Le lieu sera voté au Congrès National à Evian en décembre 2020. L'idée de distribuer des flyers lors des championnats de France est émise par Michaël.

- **DÉLÉGATIONS**

Délégation et table de marque pour les championnats départementaux.  
Délégations pour les championnats France.

Triplette Sénior : 4 équipes sont qualifiées pour le France.  
Les champions et vice-champions iront au Masters.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Roland Fradin demande quels sont les avis dans les différents secteurs à propos du manuel ?

De manière générale la partie calendrier est trop petite, trop de traits et bordures nuisent à la bonne lecture.

Par contre la partie « secteurs » est plus claire.

Un devis sera demandé pour 4 pages supplémentaires mais le coût risque de ne pas être compensé par les pubs.

Le congrès départemental, programmé le 21 novembre à Montmarault, se déroulera sur la journée avec un début à 9h30 et accueil des sociétés à partir de 9h.

Coupure entre midi et 14h environ.

Présentation des candidats et vote.

Bilan des commissions pendant le dépouillement. (Commission électorale en début de congrès)

Joël Govignon enverra toutes les formalités de candidature début septembre.

Pour terminer Joël nous propose une journée visite chez OBUT, approuvée à l'unanimité.

## DÉLÉGATIONS

### DÉPARTEMENTAL

LIEU	DATE	TYPE	DELEGUE	TABLE DE MARQUE	ARBITRES
ABREST	5 avril	DOUBLETTE MASCULIN	Roland Fradin	Joëlle Guillaumin	Jean-Marie Sicault
		TÊTE A TÊTE FEMININ		Roger Malbec	Olivier Merle
ABREST	11&12 avril	TRIPLETTE PROVENCAL	Roland Fradin	Joëlle Guillaumin	Michaël Friaud Jean-Marie Sicault
CRESSANGES	19 avril	TRIPLETTE MASCULIN	Jean-Pierre Raulin	Noël Bautista	Roger Dreure
		TRIPLETTE FEMININ		Xavier Nyffenegger	Jonathan Clément
PARAY SOUS BRIAILLES	23 avril	TRIPLETTE VETERAN	Michèle Nowak	Joëlle Guillaumin	Michaël Friaud
YZEURE	26 avril	DOUBLETTE FEMININ	Noël Bautista	Annie Allier	Roger Dreure
		TÊTE A TÊTE MASCULIN		André Boutot	Thibault Delfour
MONTLUÇON	2 & 3 mai	DOUBLETTE PROVENCAL	Xavier Nyffenegger	Jean-Pierre Raulin	Jean-Marie Sicault
SAINT VICTOR	10 mai	DOUBLETTE MIXTE	Xavier Nyffenegger	Jean-Pierre Raulin	Michaël Friaud
ASPTT MOULINS	17 mai	TRIPLETTE PROMOTION	Elisabeth Gougat	Annie Allier	Roger Dreure
		TRIPLETTE JEUNES	Elisabeth Gougat	Pascal Jaunet Noël Bautista Joëlle Guillaumin	Philippe Thiers

### CT

MONTLUÇON	23 mai	TRIPLETTE MASCULIN	René Tartry	Xavier Nyffenegger	
		TRIPLETTE FÉMININ		Jean-Pierre Raulin	
MONTLUÇON	24 mai	DOUBLETTE MIXTE	René Tartry	Xavier Nyffenegger	

## CHAMPIONNATS DE France

<b>LANESTER (56)</b>	20 et 21 Juin	<b>TRIPLETTES SENIOR</b>	Joël Govignon
			Roland Fradin
			Xavier Nyffenegger
			Joëlle Guillaumin
<b>MONTAUBAN (82)</b>	27 et 28 Juin	<b>DOUBLETTES MIXTES</b>	Elisabeth Gougat
<b>ST LAURENT SALANQUE (66)</b>	3 au 5 Juillet	<b>TRIPLETTES PROVENCAL</b>	Roland Fradin
			Xavier Nyffenegger
<b>BERGERAC (33)</b>	8 et 9 Juillet	<b>TRIPLETTES VETERAN</b>	Roger Malbec
<b>BERGERAC (33)</b>	11 et 12 Juillet	<b>TRIPLETTES PROMOTION</b>	Noël Bautista
<b>EPINAL (88)</b>	18 et 19 Juillet	<b>TRIPLETTES FÉMININ</b>	Xavier Nyffenegger
<b>LAVELANET (09)</b>	25 et 26 Juillet	<b>DOUBLETTES FÉMININ</b>	Jean-Pierre Raulin
		<b>TÊTE A TÊTE MASCULIN</b>	Roger Dreure
<b>NÎMES (30)</b>	22 et 23 Août	<b>TRIPLETTES JEUNES</b>	Elisabeth Gougat
			Michèle Nowak
<b>QUIMPER (29)</b>	29 et 30 Août	<b>DOUBLETTES MASCULIN</b>	Jean-Pierre Raulin
		<b>TÊTE A TÊTE FÉMININ</b>	Joëlle Guillaumin
<b>QUILLAN (11)</b>	4 au 6 Septembre	<b>DOUBLETTES PROVENCAL</b>	Roland Fradin
			Joëlle Guillaumin

Joëlle GUILLAUMIN  
Secrétaire de séance

Joël GOVIGNON  
Président du Comité

